



PREPARATION AUX CONCOURS SOCIAUX/MEDICO-SOCIAUX

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS – EDUCATEUR SPECIALISE – ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE – ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

MONITEUR EDUCATEUR – TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Se préparer aux métiers des secteurs social et médico-social avec l'APRADIS, c'est choisir une formation adaptée, de qualité et adopter la bonne stratégie pour réussir les concours d'entrée en écoles de travail social.

■ OBJECTIF ET DEROULEMENT DE LA PREPA-CONCOURS

Son objectif est d'acquérir les connaissances générales et la méthodologie requises aux concours présentés, mieux connaître le métier choisi par la pratique de terrain, et s'entraîner à l'oral comme à l'écrit de façon à mieux appréhender les épreuves de sélection des concours.

La formation se déroule sur 5 mois et comprend :

300 H de cours théoriques en centre (à raison de 30H/semaine).

280 H en entreprise (réparties sur 2 périodes de stage de 4 semaines)

Lieux de l'action : Amiens – Beauvais – Laon – Saint-Quentin

■ PROGRAMME DE LA PREPA-CONCOURS

↳ Module 1 : Remise à niveau – consolidation des acquis	120 h
- Option 1 : remise à niveau : techniques de productions écrites, Ateliers d'écriture et d'expression, concours blancs écrits	
- Option 2 : consolidation des acquis : veille informationnelle, Ateliers d'écriture et d'expression, revue de presse	
↳ Module 2 : Préparation aux épreuves d'admission des concours	120 h
- Culture générale	
- Techniques orales	
- Entraînements – Concours blancs	
↳ Module 3 : Connaissance du métier et du secteur professionnel	340 h
- Culture professionnelle	
- Stage en entreprise	

■ MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} mars sur le site Internet de l'APRADIS :

www.apradis.eu

Conditions d'accès : un dossier d'inscription est à compléter et renvoyer à l'APRADIS. Le candidat sera reçu pour un entretien oral de quinze à vingt minutes avec un formateur permanent. Cet entretien vise à vérifier le projet professionnel du candidat, les modalités de financement de la formation et les documents attestant les diplômes acquis.

Coût : Le montant global de l'action s'élève à **1650 € TTC** en cas de financement par le stagiaire (Tarif forfaitaire).

Possibilité de paiement en 5 fois sans frais. Le règlement de 30 % de cette somme sera demandé au moment de l'inscription définitive.

Autre financement de l'action : nous contacter.

Le métier d'éducateur de jeunes enfants

Autrefois appelé "jardinière d'enfants", l'éducateur de jeunes enfants (E. J.E.) joue un rôle à la fois éducatif, sanitaire et social. Il intervient auprès d'enfants âgés de 0 à 6-7 ans en vue de favoriser leur éveil et leur épanouissement dans leur globalité : développement social, intellectuel, moteur, affectif. Par une action éducative le plus souvent mise en place dans le jeu, il stimule leurs aptitudes dans les acquisitions sensorielles, motrices et verbales, afin de promouvoir leur autonomie. L'éducateur a également une fonction de prévention en observant attentivement les manifestations gestuelles, verbales et émotionnelles de l'enfant ; il peut déceler des risques d'inadaptations physiques et/ou psychiques, en informer les parents et avertir des professionnels plus spécialisés dans le traitement de ces cas. Une collaboration est à établir avec d'autres professionnels tels les médecins.

■ LE CONCOURS D'ENTREE EN INSTITUT DE FORMATION D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

A titre indicatif, à l'APRADIS Picardie :

Une épreuve orale d'admission : entretien avec un jury de deux personnes, composé au moins d'un Educateur de jeunes enfants (durée : 20 mn – note sur 20) L'objectif de cet entretien est une évaluation des aptitudes et des motivations à exercer la profession d'Educateur de jeunes enfants, et à entreprendre la Formation.

■ LA FORMATION D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

La formation préparant au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants est dispensée, de manière continue ou discontinuée, en trois ans. L'enseignement théorique (1500 h) et pratique (2100 h) couvre quatre domaines de compétences :

DC1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille, 400 h ;

DC2 : Action éducative en direction du jeune enfant, 600 h ;

DC3 : Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle, 250 h ;

DC4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux, 250 h.

■ LES INSTITUTS DE FORMATION D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DANS LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Amiens - APRADIS 12 rue des deux ponts 80044 AMIENS CEDEX Tél : 03.22.66.33.99 www.apradis.eu	Lille - CRFPE 14 boulevard Vauban 59 042 LILLE Tél : 03 20 14 93 00 www.crfpe.fr
Grande-Synthe - CRFPE Parc de l'Etoile Rue Galilée 59 760 GRANDE SYNTHÉ www.crfpe.fr	Arras - CRFPE 5 rue Maurice Schumann - BP 20 755 62 000 ARRAS Tél. : 03 21 24 09 09 www.crfpe.fr

■ LES TEXTES DE REFERENCE : arrêté du 22 août 2018.

Vous souhaitez en savoir plus ...

Connectez-vous sur le site du Ministère des Affaires sociales et de la Santé :

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/educateur-jeunes-enfants_masque-dgcs_3_.pdf